



LA RUCHE

COURS DE TRAMPOLINE CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

L'inscription aux cours de trampoline se fait via le formulaire en ligne.
Elle est considérée comme définitive uniquement après confirmation écrite de La Ruche et réception du paiement.

Les inscriptions sont personnelles et non transmissibles.

2. Paiement

Le paiement du cours est obligatoire à l'avance.
Toute place réservée doit être réglée avant le début du cours.

3. Absence du participant

En cas d'absence d'un(e) participant(e), aucun remboursement n'est effectué.

En cas d'empêchement pour raison médicale (certificat obligatoire), une solution pourra être proposée au cas par cas.

4. Conditions de remboursement

Aucun remboursement n'est effectué sous forme monétaire.

Toute compensation se fait exclusivement sous forme de bon valable à La Ruche.

5. Annulation du cours par La Ruche

La Ruche se réserve le droit d'annuler un cours notamment si :

- le nombre de participants est insuffisant,
- un problème technique survient,
- un cas de force majeure l'impose.

Dans ce cas, une compensation sera proposée sous forme de bon ou de report du cours.

6. Participants mineurs

Pour les participant(e)s mineur(e)s, l'inscription vaut déclaration que le ou la représentant(e) légal(e) a donné son autorisation.

7. Responsabilité et assurance

La pratique du trampoline comporte des risques inhérents (chutes, entorses, fractures, chocs, etc.), même en cas de respect des règles de sécurité.

Chaque participant(e) pratique cette activité sous sa propre responsabilité et doit être couvert(e) par une assurance accident personnelle.

La Ruche décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels survenus lors de l'activité, sauf en cas de négligence grave ou faute intentionnelle prouvée.

La Ruche ne saurait être tenue responsable des blessures résultant du non-respect des règles de sécurité par un(e) autre participant(e).

La Ruche décline également toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels.

Les frais médicaux et de transport sont à la charge du ou de la participant(e) ou de son assurance.

8. Intervention en cas d'accident

En cas d'accident ou de situation nécessitant une intervention urgente, La Ruche est autorisée à contacter les services de secours et à prendre les mesures nécessaires dans l'intérêt du ou de la participant(e).

Pour les mineurs, les représentants légaux seront informés dans les meilleurs délais.

9. Charte de sécurité

Objectif

Cette charte vise à garantir la sécurité, le respect et le plaisir de tous les participants au sein du Trampoline Park.

Chaque utilisateur s'engage à adopter un comportement responsable afin d'assurer un environnement sûr et convivial.

Règles générales

Respect des consignes

Les instructions du personnel doivent être respectées en tout temps.

Toute activité dangereuse ou tout comportement inapproprié est strictement interdit.

Tenue et équipement

- Port obligatoire de chaussettes antidérapantes.
- Vêtements de sport adaptés.
- Interdiction de porter bijoux, montres, ceintures ou objets métalliques.
- Cheveux longs attachés.

État physique

Il est interdit de pratiquer sous l'influence d'alcool, drogues ou médicaments altérant la vigilance.

Toute blessure, douleur ou malaise doit être signalé immédiatement au personnel.

Sécurité sur les trampolines

- Une seule personne par trampoline, sauf consigne contraire d'un encadrant.
 - Interdiction de courir, pousser ou sauter d'un trampoline à un autre.
 - Effectuer uniquement des figures adaptées à son niveau.
 - Toujours atterrir sur les deux pieds, genoux légèrement fléchis.
 - Ne pas grimper sur les filets ou structures non prévues à cet effet.
-

Comportement

Respect et bienveillance envers les autres participants et le personnel.

Tout comportement dangereux peut entraîner une exclusion immédiate, sans remboursement.

10. Décharge de responsabilité

En signant le présent document :

Je reconnais être informé(e) des risques inhérents liés à la pratique du trampoline.

Je certifie être en bonne santé et ne présenter aucune contre-indication médicale connue à la pratique du trampoline.

Je m'engage à respecter les consignes de sécurité et les instructions du personnel.

Je reconnais que la responsabilité de La Ruche, de ses propriétaires ainsi que de ses employé(e)s ne peut être engagée qu'en cas de faute grave ou intentionnelle prouvée.

Pour les participant(e)s mineur(e)s, le ou la représentant(e) légal(e) autorise la participation et accepte les présentes conditions.

11. Protection des données

Les données collectées lors de l'inscription sont utilisées exclusivement pour la gestion des cours.

Elles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers.

12. Droit à l'image

Sauf opposition écrite du participant ou de son représentant légal, des photos ou vidéos peuvent être réalisées lors des cours. Ces images peuvent être utilisées à des fins promotionnelles (site internet, réseaux sociaux, supports de communication), ainsi qu'à des fins pédagogiques, notamment pour le suivi de l'évolution ou pour les aider à mieux se situer dans l'espace.

13. Signature

Lieu et date :

Nom et prénom du participant :

Signature du participant :

Signature du représentant légal (si mineur) :

*Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse.
Le for juridique est situé au siège de La Ruche.*